

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 20 mai 2022	N° 2022-226

Convocation du 13 mai 2022

Aujourd'hui vendredi 20 mai 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Nordine GUENDEZ à Mme Myriam BRET
M. Bernard-Louis BLANC à M. Olivier CAZAUX
Mme Nathalie DELATTRE à M. Franck RAYNAL
M. Laurent GUILLEMIN à M. Stéphane GOMOT
M. Stéphane MARI à Mme Anne FAHMY
M. Thierry MILLET à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Karine ROUX-LABAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean TOUZEAU à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h50
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 16h00
M. Jean-François EGRON à Mme Françoise FREMY à partir de 16h25
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h30
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL de 12h40 à 13h35 et de 15h10 à 16h15
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN jusqu'à 11h00
Mme Delphine JAMET à Mme Marie-Claude NOEL jusqu'à 11h00
M. Alexandre RUBIO à Mme Myriam BRET à partir de 16h00
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY à partir de 14h30
M. Dominique ALCALA à M. Patrick BOBET jusqu'à 11h20
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 16h00
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 15h00
Mme Simone BONORON à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 14h30
M. Alain CAZABONNE à M. Jérôme PEScina à partir de 16h00
M. Thomas CAZENAVE à Mme Fabienne HELBIG à partir de 13h12
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 14h30
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 15h08
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY de 12h00 à 13h35
M. Christophe DUPRAT à M. Patrick BOBET à partir de 15h10
M. Nicolas FLORIAN à Mme Béatrice SABOURET à partir de 14h30
M. Guillaume GARRIGUES à M. Franck RAYNAL à partir de 15h15
Mme Nathalie LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 16h00
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUQUIN à partir de 16h25
M. Jacques MANGON à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h00
M. Michel POIGNONEC à Gwénaél LAMARQUE à partir de 11h30
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN à partir de 11h00
Mme Marie RECALDE à M. Frédéric GIRO à partir de 14h30
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 13h10
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Jérôme PEScina à partir de 14h30
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 15h08

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLÉ	Conseil du 20 mai 2022	<i>Délibération</i>
	Direction des Assemblées Métropolitaines	<i>N° 2022-226</i>

Représentations de Bordeaux Métropole dans les organismes - Désignation - Autorisation

Monsieur Alain ANZIANI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A la suite du renouvellement du Conseil de Bordeaux Métropole le 17 juillet 2020, et pour permettre la continuité du fonctionnement des organismes dans lesquels l'Etablissement public est amené à siéger, des représentants ont été désignés au sein de différents organismes.

La présente délibération vise à modifier certaines désignations précédemment délibérées ainsi qu'à désigner des représentants au sein de nouveaux organismes.

1/ Modification de représentations de Bordeaux Métropole :

Association Syndicale Autorisée des Marais des Dessécheurs

Conseil du 27/04/2018 n°2018-292

L'acquisition de la propriété au Domaine de CAJUS, 33440 SAINT LOUIS DE MONFERRAND par Bordeaux Métropole en son conseil métropolitain du 27 avril 2018 par la délibération n°2018-292 rend la collectivité, Bordeaux Métropole, comme tout propriétaire, membre de l'association syndicale autorisée.

Il convient de désigner un représentant, membre de l'association.

Société Publique Locale (SPL) La Fabrique de Bordeaux Métropole

Conseil du 24/07/2020 n°2020-146,

Suite à la demande de Monsieur Michel LABARDIN, il convient de le remplacer en qualité d'administrateur.

2/ Modification de la désignation de Bordeaux Métropole :

COLLEGES ET LYCEES

Conseils du 25/09/2020 n°2020/203, du 23/10/2020 n°2020/320 Conseil du 29/01/2021 n°2021-2, Conseil du 23/09/2021 n°2021/431, Conseil du 28/01/2022 n°2022/1, Conseil du 25/03/2022 n°2022/113

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE	CAMILLE JULLIAN	BORDEAUX	Il convient de remplacer Mme Brigitte BLOCH
LYCEE GENERAL	MONTESQUIEU	BORDEAUX	Il convient de remplacer Mme Nadia SAADI

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération métropolitaine n°2018-292 du 27 avril 2018 relative à l'engagement d'achat de terres agricoles et d'une jalle pour un projet de restauration agro-environnementale, communes d'Ambarès et Lagrave et de Saint-Louis-de Montferrand,

VU les délibérations n° 2020-146 du 24 juillet 2020, n° 2020-203 du 25 septembre 2020, n°2020/320 du 23 octobre 2020, n°2021-2 du 29 janvier 2021, n°2021/431 du 23 septembre 2021, n°2022/1 du 28 janvier 2022, n°2022/113 du 25 mars 2022 portant sur les représentations de Bordeaux Métropole dans les organismes,

VU L'article L.2121-21, L.2122-25 et L.2121-33 du Code général des collectivités territoriale,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU 'il est nécessaire de procéder à un ajustement de la représentation de Bordeaux Métropole au sein de différents organismes

DECIDE

Article 1 : A l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux représentations,

Article 2 :

- De nommer la représentation pour l'organisme suivant :

Association Syndicale Autorisée des Marais des Dessécheurs

Monsieur Patrick PAPADATO, titulaire à l'assemblée générale de l'association syndicale.

- De modifier la représentation opérée pour l'organisme suivant :

SPL La Fabrique de Bordeaux Métropole

Monsieur Jérôme PESCIANA, membre titulaire au conseil d'administration, remplace Monsieur Michel LABARDIN.

Article 3 : De modifier les désignations opérées précédemment pour les organismes suivants :

Lycée général et technologique Camille Jullian à Bordeaux

Madame Nadia SAADI, titulaire, remplace Mme Brigitte BLOCH

Lycée général Montesquieu à Bordeaux

Madame Brigitte BLOCH, titulaire, remplace Mme Nadia SAADI

Article 4 : Les délibérations n°2020/146 du conseil du 24/07/2020, n°2020/285 et n° 2020-203 du conseil du 25/09/2020, n°2020/320 du Conseil du 23/10/2020, n°2020/407 du 27/11/2020, n°2021-2 du Conseil du 29/01/2021, n°2021/77 de Conseil des 18 et 19/03/2021, n°2021/431 du Conseil du 23/09/2021, n°2022/113 du conseil du 25 mars 2022 sont modifiées selon les dispositions décidées par la présente délibération pour les organismes suivants : **Association Syndicale Autorisée des Marais des Dessécheurs, SPL La Fabrique de Bordeaux Métropole, Lycée général et technologique Camille Jullian à Bordeaux, Lycée général Montesquieu à Bordeaux.**

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés –
Désignations effectuées.
Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 20 mai 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 24 MAI 2022	Pour expédition conforme,
PUBLIÉ LE : 24 MAI 2022	le Président,
	Monsieur Alain ANZIANI